INVESTIR AU CAMEROUN

Juin 2013 - N° 15

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Riz, palme, ananas, cacao, hévéa…

LE CAMEROUN AGRICOLE PREND FORME

D'importantes réserves de gaz sur le bloc d'Etinde

Entretien avec David Meehan, directeur des opérations de Sundance Resources

FMI : le Cameroun fera 5,5% de croissance par an

SOUS LE HAUT PATRONAGE M. LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SALON des INVESTISSEURS du CAMEROUN

EXPOSITIONS - CONFÉRENCES - ATELIERS - PARTENARIATS

19-24 NOVEMBRE 2013

PALAIS DES SPORTS DE YAOUNDÉ

Espace ouvert aux :

Multi nationales - PME / PMI

Etablissements financiers - Grandes écoles – Porteurs de projets

BTP - Entreprises publiques - Ministères

Groupements d'entreprises - Porteurs de capitaux – GIE

Partenaires au développement ... ***et Vous***

Pour participer contactez le cabinet « ***Mon Communicateur*** » :
+237 2260 7849 – 3320 7125 – 7788 6322 – 9474 2614 – 2266 6044
Site web : www.salondesinvestisseurs.cm / Email : mcommunicateur@yahoo.fr

Heraklès ? Oui, mais...

Pour investir dans un pays, il est nécessaire de respecter les réglementations en vigueur dans ce pays et l'ensemble des lois qui gouvernent le secteur d'activité que l'on embrasse. Avant d'entamer ses opérations d'abattage des arbres en vue de la mise sur pied d'une grande plantation industrielle de palmiers à huile et d'une raffinerie dans la région du Sud-Ouest du Cameroun, l'entreprise SG Sustainable Oils Cameroon (SGSOC), filiale de l'Américaine Herakles Farms au Cameroun, doit respecter les lois et règlements du pays en la matière. Ce qui visiblement n'est pas la préoccupation de l'entreprise.

En effet, si l'on s'en tient aux déclarations du ministre des Forêts et de la Faune, Philip Ngole Ngwese, la personne la plus autorisée en la matière, « *la signature le 17 septembre 2009 d'une convention entre le gouvernement du Cameroun, représenté par le Minepat, et la société SGSOC (…) n'exemptait pas ladite entreprise du respect de l'ensemble des procédures et contraintes environnementales liées à la mise en œuvre d'un projet de cette envergure, notamment celles relatives aux enlèvements de bois dans le périmètre* ».

Des manquements relevés par le ministre, qui a suspendu l'abattage des arbres, avant de revenir sur sa décision le 29 mai 2013, sans doute à la suite de pressions de l'entreprise américaine sur le gouvernement camerounais. Mais, précise le ministre, l'entreprise, avant de lancer ses activités, doit se conformer à la réglementation en vigueur.

Oui, ce projet participera à la croissance du pays. Oui, ce projet offrira des centaines d'emplois aux jeunes. Mais les terres sont-elles payées au juste prix ? Les préoccupations des populations riveraines sont-elles prises en compte ? Les Ministères de l'agriculture, du cadastre et des affaires foncières ont-ils donné leur aval à ce projet comme l'exigent les textes ? Le Cameroun reste ouvert aux investisseurs de tous bords. A condition de respecter les textes en vigueur. Les Camerounais ne voudraient tout de même pas subir les errements d'Héraclès (Hercule) qui, dans la mythologie grecque, malgré sa force et son invincibilité, succomba à la convoitise et à la cupidité, détruisit des cités et tua ses propres enfants.

Par Beaugas-Orain Djoyum

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Mediamania Sàrl
6, rue du Léman
1201Genève - Suisse
Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON
Rédaction
Beaugas-Orain DJOYUM, Ayissi LE BEAU, Mamadou CISSÉ, Muriel EDJO, Brice R. MBODIAM, Dominique FLAUX.
www.agenceecofin.com

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX,
Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL
Régie publicitaire
Mediamania Sarl, Genève
Benjamin FLAUX
Tél +41 78 699 13 72
benjamin.flaux@mediamania.pro

Au Cameroun
regiepubcameroun@mediamania.pro
Tél +237 99 41 60 15
Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne
Distribution Cameroun
Juste Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

AU SOMMAIRE

03 • Heraklès ? Oui, mais…

06 • CASTING

08 • Sundance promet un partenariat avec une autre entreprise chinoise d'ici septembre 2013

12 • Le Cameroun affirme ses ambitions pour sa filière cacao

16 • Herakles Farms accusé de n'avoir pas dit la vérité sur son projet au Cameroun

17 • 5 à 8 tonnes de miel blanc exportées chaque année à partir de la région du Nord-Ouest du Cameroun

17 • Sud Hévéa va étendre ses plantations dans le Sud Cameroun

18 • La Corée du Sud veut booster la production de riz au Cameroun

18 • L'UE va appuyer un groupe d'exportateurs d'ananas dans le respect des bonnes pratiques

18 • La non-utilisation des semences améliorées plombe la production agricole camerounaise

19 • Le projet « Agropoles » fait les yeux doux aux banquiers du Cameroun

19 • Le projet « Agropoles » doit porter la production de poisson de 450 à 1814 tonnes par an dans la zone de Bankim

20 • La société malaisienne Asia Pacific Wing va construire deux barrages hydroélectriques

20 • La fermeture de la frontière avec le Nigeria fait disparaître le « zoua zoua »

20 • La feuille de route de l'Etat camerounais prescrite au nouveau DG de la CSPH

21 • Pas de pétrole sur le bloc Ndian River…

21 • …mais d'importantes réserves dans le gisement de gaz d'Etinde

22 • Cameroun : Strelitzia Holding veut investir 210 milliards FCFA pour construire la route Loum-Kumba

22 • Aero Contractor, la seconde compagnie aérienne au Nigeria, ouvre une ligne sur le Cameroun

22 • Camair-Co réduit les commissions des agences de voyage de 9 à 5%

23 • L'Etat camerounais se retire du capital de Sitrafer

24 • Le DG d'Eto'o Telecom parti, Set'Mobile se retrouve sans capitaine

25 • YooMee a un nouveau directeur général

25 • 800 millions FCFA pour informatiser le processus de passation des marchés publics

25 • MTN Cameroun et Canalsat-Canal+ se connectent sur le mobile money

26 • « *Nous attendons plus de deux mille investisseurs étrangers* »

28 • Le FMI satisfait de la gestion de l'endettement par l'Etat du Cameroun

28 • La Chambre des comptes questionne l'utilisation de l'emprunt obligataire de l'Etat de 2010

28 • Le pipeline Tchad-Cameroun a rapporté au Trésor public 2,3 milliards FCFA entre janvier et mai 2013

29 • Le budget programme 2014 du Cameroun déjà en préparation

29 • Le Cameroun s'expose en Algérie

29 • Une délégation de 20 hommes d'affaires canadiens en prospection au Cameroun à partir du 15 mai 2013

29 • Les PME camerounaises revendiquent une loi sur la sous-traitance

30 • Selon Mario de Zamaróczy, le Cameroun devrait atteindre rapidement un rythme de croissance de 5,5% par an

CASTING

JEAN-PIERRE BIYITI BI ESSAM

Après l'inauguration, le mois dernier à Maroua, de 3200 km de fibre optique, qui portent ainsi à 6000 km la longueur totale de cette infrastructure qui traverse désormais le pays de part en part, le ministre des Postes et des Télécommunications voit déjà plus grand : « *Un réseau national de transmission par fibre optique de plus de 6000 km est certes important, mais il reste largement insuffisant pour notre pays, notre cher pays dont les ambitions "d'aménagements numériques" commandent de disposer de 10'000, voire 20'000 km de fibre optique pour pouvoir mailler tout le territoire national. Le Cameroun en est capable, le gouvernement en a les moyens.* » Le Ministère des postes et des télécommunications ambitionne aussi de porter le taux d'accès à la téléphonie fixe à 30% (l'opérateur public Camtel, qui monopolise ce secteur, revendique 220'000 abonnés seulement) depuis des années.

ANTOINETTE SAYEH

Lors de son récent passage au Cameroun à l'occasion de la présentation officielle des « Perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne en 2013 », la directrice du département Afrique du FMI, Antoinette Sayeh, a réitéré l'inopportunité des subventions à la consommation des produits pétroliers, que le gouvernement camerounais pratique depuis les émeutes de février 2008 à l'effet d'éviter les remous sociaux, et ce malgré la fluctuation des prix du pétrole brut sur le marché international. Selon Mme Sayeh, cette subvention, qui représente 4% du PIB du Cameroun, ne profite pas aux pauvres, mais davantage aux riches. En 2010, la subvention à la consommation des produits pétroliers a coûté à l'Etat du Cameroun 145 milliards FCFA, et avait atteint la barre des 300 milliards FCFA en 2012, selon la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH).

ALPHONSE NAFACK

Selon le directeur général d'Afriland First Bank, le total bilan de l'institution bancaire est passé de 570 milliards FCFA au 31 décembre 2011 à 660 milliards FCFA au 3 mars 2013, soit une augmentation substantielle de 90 milliards FCFA. L'information a été révélée au terme de la dernière assemblée générale des actionnaires de la banque à Yaoundé. Cette progression, la banque la doit aussi à la politique d'extension de son réseau, qui a permis de voir naître l'année dernière de nouvelles agences telles que celles de Dschang, Mbouda et Bertoua, qui ont précédé celles de Mendong (Yaoundé), Mimboman et Kumba, que le management de la banque a créé depuis le début de cette année 2013.

ELUNG PAUL CHE

Le président de la République du Cameroun, Paul Biya, par décret présidentiel, a nommé Elung Paul Che au poste de directeur général de la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH). Cet inspecteur du Trésor diplômé de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature remplace Ibrahim Talba Malla, nommé au poste de DG de la Sonara depuis le 15 février 2013. Avant de devenir le second directeur général du Trésor de l'histoire du Cameroun, Elung Paul Che avait assumé les fonctions de trésorier payeur général du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Avant sa nomination à la tête de la CSPH, Elung Paul Che était également administrateur de la DSX, la bourse des valeurs mobilières du Cameroun.

LAZARE ESSIMI MENYE

Le ministre camerounais de l'Agriculture, Essimi Menyé, a décidé de détruire la cargaison de 7000 tonnes de riz (130 000 sacs) bloquée au port de Douala depuis son arrivée dans cet espace portuaire le 9 février 2013. Cette cargaison de riz s'avère finalement impropre à la consommation, l'expertise phytosanitaire diligentée le 28 février 2013 ayant révélé des « *traces de contamination à la souillure* » et « *une forte odeur de moisissure* ». De marque Soleil, ces 7000 tonnes de riz importées par la société Socia Sàrl sont parties de Myanmar, en Birmanie, pour le port de Douala. C'est une expertise diligentée par le gouvernement camerounais fin février, suite à l'alerte d'une ONG, qui a conduit à cette décision.

RICHARD LOWÉ

La Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans le financement du secteur privé, et la Française Proparco vont prendre des parts dans le capital social d'Activa Assurances, compagnie camerounaise dirigée par Richard Lowé. La SFI prendra 20% des parts, tandis que Proparco va limiter à 10% des actions de la compagnie d'assurances. L'arrivée de ces deux références de la finance dans le capital d'Activa va permettre d'envisager plus sereinement le lancement des activités de cet assureur camerounais en Sierra Leone et en Guinée Conakry, après son implantation au Ghana l'année dernière, et au Liberia il y a un an et demi.

Sundance promet un partenariat avec une autre entreprise chinoise d'ici septembre 2013

L'Agence Ecofin a rencontré David Meehan, le directeur des opérations de Sundance Resources Ltd et chef du projet d'exploitation de fer de Mbalam-Nabeba. Pour M. Meehan, d'ici septembre 2013, Sundance Resources Ltd aura un nouveau partenaire pour le développement de son projet d'exploitation de fer de Mbalam. Probablement une entreprise chinoise.

Selon la convention minière signée en novembre 2012, l'investissement global que nécessite le projet Mbalam-Nabeba est de 8,7 milliards de dollars. Avec ce montant, Cam Iron SA, la filiale camerounaise de Sundance Resources, va exploiter, sur une superficie de 783 km^2, 200 milliards de tonnes de fer, dont 150 milliards de tonnes de minerai riche. Le Ministère camerounais en charge des mines affirme que le Cameroun percevra des royalties d'environ 6000 milliards FCFA versées par Sundance sur les 25 années d'exploitation.

« *Nous allons terminer les discussions probablement avant juillet, et nous aurons une* shortlist. *Trois mois plus tard, nous saurons qui sera le partenaire final* », a confié David Meehan.

« Pour ceux qui veulent investir dans les projets miniers, notre projet est le meilleur en Afrique centrale. »

***Agence Ecofin* : Après l'abandon des négociations en vue du rachat de Sundance Resources Ltd par l'entreprise chinoise Hanlong Africa, où en êtes-vous avec la recherche d'un autre partenaire pour le développement du projet d'exploitation de fer de Mbalam-Nabeda au Cameroun et au Congo ?**

David Meehan : Nous sommes absolument convaincus que nous aurons d'autres partenaires. Pour plusieurs raisons. La raison principale, c'est que c'est un très bon projet en termes de qualité et de quantité de fer. C'est un très bon projet parce que nous avons terminé toutes les études, c'est un bon projet parce que nous avons conclu avec le gouvernement camerounais plusieurs accords et conventions. En plus, c'est le projet d'exploitation de fer commercialement le plus viable

« Le chemin de fer coûtera trois milliards de dollars. »

« Ce que nous avons proposé au gouvernement camerounais, c'est de construire une route bitumée le long du chemin de fer et de mettre un bus de transport public à la disposition des populations qui veulent voyager. »

dans la sous-région Afrique centrale. Pour ceux qui veulent investir dans les projets miniers, notre projet est le meilleur en Afrique centrale.

***AE* : Apparemment, parmi les potentiels partenaires chinois se trouvent encore les entreprises chinoises. C'est bien cela ?**
DM : Le gouvernement chinois va soutenir un autre partenaire chinois, mais nous sommes en train de discuter avec d'autres potentiels partenaires en Chine, mais aussi en dehors de la Chine, pour trouver quelle sera la meilleure solution pour nous, pour le Cameroun et pour le projet. Nous travaillons durement pour cela, et nous avons le soutien total du gouvernement camerounais. Nous aurons bientôt le nom de notre futur partenaire.

***AE* : Avec quelles compagnies chinoises discutez-vous ?**
DM : Nous discutons avec les compagnies spécialisées dans le fer et l'acier, avec les banques chinoises de financement et avec les compagnies chinoises de construction. Je ne peux pas vous dire qui sera le partenaire final. A ce stade, les discussions sont confidentielles. Quand nous aurons suffisamment avancé avec les discussions, nous allons inviter le ministre camerounais Louis-Paul Motazé en Chine, et le gouvernement camerounais sera associé dans le choix final du partenaire.

***AE* : Vous avez déjà invité M. Louis-Paul Motazé** ?

UN ENJEU À PLUS DE 8 MILLIARDS DE DOLLARS

« Bien que ce soit décevant que nous ne puissions pas effectuer cette transaction après tout ce temps, le conseil d'administration de Sundance estime qu'il est dans le meilleur intérêt de ses actionnaires de résilier le contrat avec Hanlong », avait affirmé George Jones, le président du conseil d'administration de Sundance.

En Australie, l'échec de la transaction entre Sundance et Hanlong a fait les gros titres.

On se souvient qu'en août 2012, la compagnie chinoise Sichuan Hanlong, à travers Hanlong (Africa) Minning Investment Limited, avait proposé une offre ferme de reprise de Sundance Resources pour 1,45 milliard $. Offre acceptée par le conseil d'administration de Sundance Resources. Mais le 8 avril dernier, Sundance Resources avait résilié le contrat et arrêté les négociations avec Hanlong qui était engagée pour l'acquisition de la totalité de l'actionnariat de l'entreprise australienne. Raison évoquée par Sundance Resources : les clauses financières retenues n'ont pas été respectées et Hanlong aurait indiqué à Sundance qu'elle ne pouvait plus respecter ses autres engagements. « *Bien que ce soit décevant que nous ne puissions pas effectuer cette transaction après tout ce temps, le conseil d'administration de Sundance estime qu'il est dans le meilleur intérêt de ses actionnaires de résilier le contrat avec Hanlong* », avait affirmé George Jones, le président du conseil d'administration de Sundance, dans un communiqué publié à cet effet.
Selon la convention minière signée en novembre 2012, l'investissement total que nécessite le projet d'exploitation du fer de Mbalam dans l'arrondissement de Ngoyla (département du Haut-Nyong, dans la région de l'Est) est de 8,7 milliards de dollars. Avec ce montant, Cam Iron SA, la filiale camerounaise de Sundance Resources, va exploiter, sur une superficie de 783 km^2, 200 milliards de tonnes de fer, dont 150 milliards de tonnes de minerai riche. Le Cameroun percevra des royalties d'environ 6000 milliards FCFA versées par Sundance sur les 25 ans d'exploitation.

BOD

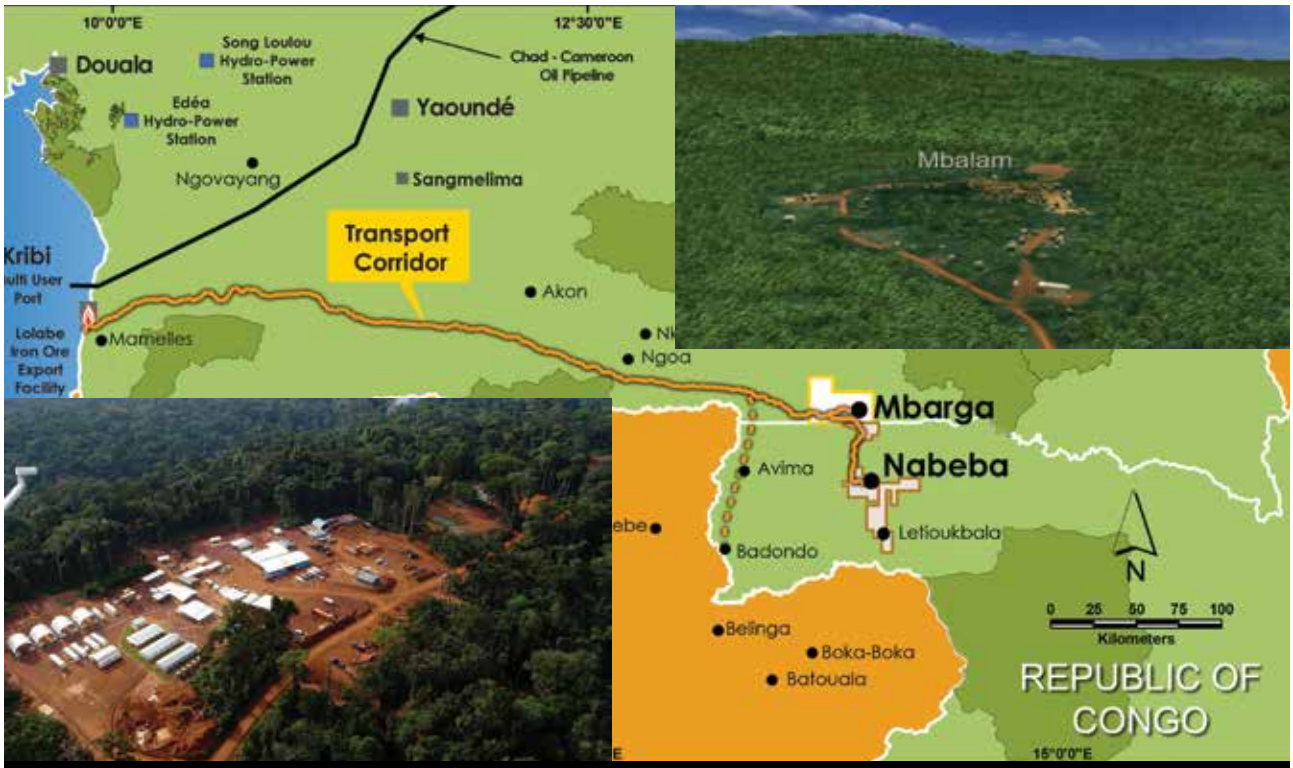

« Nous comptons investir 200 millions de dollars pour la construction de cette route. »

« Nous avons déjà dépensé 300 millions de dollars pour la mise sur pied de ce projet. Nous n'allons donc pas l'abandonner. »

DM : Nous les avons invités à venir en Chine quand nous aurons suffisamment avancé dans le travail.

***AE* : Ce sera quand ?**
DM : Probablement en août prochain, ou en juillet. Je ne sais pas exactement. Ce n'est pas encore finalisé. Il n'y a pas de doute là-dessus, il y a des personnes qui veulent s'associer à nous en Chine, en Europe et au Moyen-Orient. Nous recherchons le meilleur partenaire pour nous, pour le projet et pour le Cameroun.

***AE* : Au Moyen-Orient, qui sont les potentiels partenaires ?**
DM : Au Moyen-Orient, ce sont beaucoup plus les partenaires financiers qui sont intéressés. Pas les compagnies spécialisées dans l'acier et l'exploitation du fer. Encore moins les entreprises de construction. Je ne veux pas donner de noms maintenant. Nous avons des clauses confidentielles avec les personnes avec qui nous discutons. Nous travaillons avec plusieurs partenaires, et il est très tôt pour les nommer en ce moment.

***AE* : Quand comptez-vous terminer ces discussions avec vos potentiels partenaires ?**
DM : Nous allons terminer les discussions prochainement, et nous aurons donc une *shortlist*. Trois mois plus tard, nous saurons qui sera le partenaire final.

***AE* : Vous avez déjà obtenu la convention minière, avez-vous déjà complété toutes les exigences sollicitées par le Cameroun pour qu'il vous accorde le permis d'exploitation ?**
DM : Oui. Nous avons rempli toutes les exigences demandées par le Code minier camerounais pour avoir un permis d'exploitation.

***AE* : Les populations camerounaises s'inquiètent du fait que le chemin de fer qui sera construit pour acheminer le fer au port de Kribi ne sera pas disponible pour le transport des populations riveraines, mais uniquement pour le transport du fer qui sera exploité de Mbalam. Pourquoi avoir finalement choisi de construire une route le long du chemin de fer au lieu de permettre les trains pour passagers sur le chemin de fer qui sera construit ?**
DM : Les gens doivent comprendre que les trains qui transportent les minerais sont très différents de ceux qui transportent les populations.

Le Cameroun percevra des royalties d'environ 6000 milliards FCFA versées par Sundance sur les 25 ans d'exploitation.

Mettre conjointement sur un chemin de fer des trains transportant des minerais et des trains transportant des passagers n'est pas sécurisant. Nous sommes une compagnie qui refuse de faire ce qui n'est pas sécurisant, et qui refuse de mettre en danger la vie des populations camerounaises. Si vous allez partout dans le monde où vous trouvez de grandes exploitations de minerais, il y a des chemins de fer simples pour les passagers et des chemins de fer pour les minerais. Ce que nous avons proposé au gouvernement camerounais, c'est de construire une route bitumée le long du chemin de fer et de mettre un bus de transport public à la disposition des populations qui veulent voyager. Nous avons signé un engagement légal à ce sujet avec le gouvernement camerounais. Nous ne pouvons pas mettre la vie des citoyens camerounais en danger en leur permettant de voyager sur le chemin de fer, parce que cela ne serait pas sécurisé.

***AE* : Combien envisagez-vous d'investir pour cette route ?**
DM : Nous comptons investir 200 millions de dollars pour la construction de cette route.

***AE* : Et finalement, combien coûtera le chemin de fer quant à lui ?**
DM : Le chemin de fer coûtera trois milliards de dollars.

***AE* : Et c'est le partenaire que vous recherchez qui financera aussi cela…**
DM : Exact.

***AE* : De nombreux Camerounais, notamment les populations riveraines de Mbalam, où sera exploité le fer, attendent en vain la concrétisation de ce projet depuis des dizaines d'années. Le fait que votre potentiel partenaire Hanlong ait jeté l'éponge il y a quelques mois a conforté le pessimisme de certains. Quelles assurances donnez-vous aux populations pour la réalisation de ce projet ?**
DM : Ce projet sera absolument réalisé.

***AE* : Comment justifiez-vous cet optimisme ?**
DM : Nous avons signé de nombreux engagements avec l'Etat camerounais. Et nous avons déjà dépensé 300 millions de dollars pour la mise sur pied de ce projet. Nous n'allons donc pas l'abandonner. Si nous n'étions pas engagés, nous serions déjà partis et nous n'aurions pas autant investi dans ce projet. Et nous continuons à investir quatre millions de dollars chaque mois. Nous sommes au Cameroun pour implémenter ce projet.

Propos recueillis par
Beaugas-Orain Djoyum

AGRICULTURE

Le Cameroun affirme ses ambitions pour sa filière cacao

En partenariat avec le Ministère du commerce du Cameroun, le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) a réuni, du 22 au 24 mai derniers, les géants mondiaux du cacao ainsi que l'Association européenne du cacao (ECA). A cette occasion, le Cameroun a affirmé ses ambitions pour sa filière cacao, et coordonné ses efforts avec les exigences du marché qui ont été exprimées lors cette rencontre internationale. C'est une nouvelle étape que le CICC marque là dans sa croisade pour l'amélioration de la qualité et de la compétitivité du cacao camerounais.

Isabelle Adam, secrétaire générale de l'ECA, représente environ 80% du cacao camerounais exporté, deux tiers de la capacité européenne de broyage, la moitié de la production européenne de chocolat industriel, et environ 40% de la production mondiale de liqueur, de beurre et de poudre de cacao. Elle a livré ses attentes à *Investir au Cameroun*.

Agence Ecofin : **Le Cameroun est un relativement petit producteur de cacao (230 000 t), et ce depuis des années. Qu'attendez-vous des Rencontres professionnelles cacao qui s'ouvrent demain, mercredi 22 mai, et auxquelles vous vous rendez ainsi que plusieurs de vos membres ?**

Isabelle Adam : Le Cameroun se range en 5ème ou 6ème position au niveau mondial (selon les années). Comme pour d'autres pays producteurs dans la région, la production par hectare reste modeste. Les volumes produits pourraient augmenter si de bonnes pratiques agricoles (BPA) étaient plus largement répandues. Des BPA notamment en matière de pratiques culturales, de récolte, de fermentation et de séchage, qui permettraient de produire davantage de cacao de qualité en de plus grandes quantités. L'industrie

européenne travaille de concert avec les pays producteurs afin de soutenir la mise en œuvre de ces bonnes pratiques. Et ce tant pour le bénéfice du planteur, qui voit ainsi ses efforts mieux récompensés, que pour le pays producteur ou les intervenants de la chaîne cacaoyère (dont les sociétés que nous représentons), mais aussi le consommateur final. Ces BPA permettent également de produire un cacao qui réponde aux exigences règlementaires des pays importateurs, notamment de l'UE.

***« Nous sommes venus voir comment le cacao est séché. Nous remarquons que le séchage est bon et respecte les normes en la matière »*, a indiqué Isabelle Adam.**

L'objectif de ces rencontres est d'échanger sur tous ces points, de la même façon que nous le faisons dans d'autres origines (notamment en Côte d'Ivoire au mois de mars dernier). Le but de notre mission est également d'encourager différentes mesures qui ont été prises par les autorités camerounaises, notamment en ce qui concerne le séchage des fèves. Et enfin de rappeler encore les différentes réglementations européennes que nous devons tous respecter. Sur ce dernier point, nous avons différents forums dans lesquels nous échangeons avec les pays producteurs. Au-delà de ces visites sur le terrain, nous sommes aussi présents à l'Organisation internationale du cacao (ICCO), dans le Comité consultatif, où nous interagissons avec les pays producteurs (dont le Cameroun), et présentons aussi aux conférences scientifiques du Copal (l'Alliance des pays producteurs de cacao), dont la dernière s'est tenue au Cameroun justement.

Le Cameroun se range en 5ème ou 6ème position au niveau mondial selon les années.

Omer Maledy, secrétaire général du CICC.

LE GROUPE FERRERO VA CRÉER 250 EMPLOIS À TRAVERS SA NOUVELLE USINE DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST

Au cours d'une audience au Ministère de l'économie, les responsables du groupe confiseur italien Ferrero, accompagnés de l'ambassadeur d'Italie au Cameroun, Stefano Pontesilli, ont révélé que la deuxième usine qu'ils envisagent de construire au Cameroun sera localisée dans la région du Sud-Ouest, et qu'elle va permettre la création de 250 emplois directs. Contrairement à l'usine de Yaoundé, construite en 2006, qui emploie actuellement 200 personnes à la transformation locale des matières premières importées, l'usine du Sud-Ouest va transformer les matériaux locaux achetés localement. C'est la raison pour laquelle, a-t-on appris, le projet de Ferrero dans le Sud-Ouest intègre un volet développement de plantations villageoises autour de l'usine. Il s'agira de plantations de café, de cacao, de noix de coco, de cannes à sucre et de fruits tropicaux, autant de matières premières usitées par le groupe italien Ferrero pour la production de ses friandises.

Le Cameroun est notamment connu pour sa poudre de cacao (Barry-Callebaut commercialise depuis janvier de la poudre origine Cameroun pure), de couleur rouge foncé avec des caractéristiques de goût spécifiques.

***AE* : Quelle est votre perception de l'origine Cameroun par rapport aux autres origines ?**

IA : Chaque origine a sa spécificité – le Cameroun est notamment connu pour sa poudre de cacao (Barry-Callebaut commercialise depuis janvier de la poudre origine Cameroun pure), de couleur rouge foncé avec des caractéristiques de goût spécifiques.

***AE* : Quels seront vos conseils aux producteurs camerounais afin qu'ils puissent mieux faire face à la réglementation européenne, notamment sanitaire, tant pour les fèves et le beurre que pour les produits dérivés ?**

IA : Nous estimons que la mise en œuvre des bonnes pratiques, surtout si elle est soutenue et encouragée par les structures cacao camerounaises (comme nous le voyons actuellement), permettra au planteur de produire un cacao de meilleure qualité, en plus grande quantité, et qui répondra aux exigences des exportateurs/transformateurs, notamment en ce qui concerne la réglementation européenne.

Agence Ecofin

55 FOURS À SÉCHER LE CACAO ENCORE RÉHABILITÉS DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST

Luc Magloire Mbarga Atangana.

Le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a procédé ce mercredi 22 mai 2013, à Owé, localité située dans l'arrondissement de Muyuka, région du Sud-Ouest, à la remise solennelle de 55 fours à sécher le cacao aux populations. Cette action entre dans le cadre de la campagne de promotion des bonnes pratiques de séchage du cacao lancée en février 2013 par le même ministre, et qui vise à promouvoir un cacao exempt d'odeur de fumée. Luc Magloire Mbarga Atangana a saisi cette autre opportunité pour rappeler les conséquences du mauvais séchage du cacao, en revenant brièvement sur l'affaire des 2000 tonnes de cacao refoulées il y a quelques mois d'Europe pour mauvaise qualité. « *Les marchés sont de plus en plus exigeants en qualité, parce que les consommateurs tout simplement aspirent à un autre mode de vie. Il faut donc que les producteurs s'adaptent à ces contraintes du marché. C'est pour cela que nous avons entrepris de doter des producteurs d'outils de séchage de cacao qui correspondent aux normes dans les bassins faisant face aux problèmes de séchage, le Sud-Ouest et le Moungo notamment* », a justifié le Mincommerce camerounais.

Le projet de réhabilitation des fours est une initiative du Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) pour la campagne de promotion des bonnes pratiques du séchage du cacao.

Les fours réparés sont ceux construits sur financement de l'Union européenne en 2005. La région du Sud-Ouest était la première à bénéficier de ce projet, ses fours étant devenus les plus vétustes. Six experts venant de l'Union européenne, qui achète plus de 80% du cacao camerounais, étaient présents à cette cérémonie, afin de vivre et témoigner de l'implication profonde du Cameroun dans l'amélioration de la qualité du cacao. Le but étant de savoir comment les opérateurs de ce secteur réunis au sein du CICC sont engagés dans l'éradication des mauvaises pratiques de séchage, comme le cacao sentant la fumée, qui est le principal défaut du produit venant du Sud-Ouest. Au regard des différentes réactions, ces derniers sont rentrés satisfaits dans l'ensemble. « *Nous sommes venus voir comment le cacao est séché. Nous remarquons que le séchage est bon et respecte les normes en la matière* », a indiqué Isabelle Adam, de l'Association européenne du cacao, en Belgique. Tous les 55 bénéficiaires ont remercié le gouvernement pour cet important appui, même s'ils ont accompagné leur mot de remerciement d'une litanie de doléances, les plus frappantes portant sur la subvention des intrants.

Au total, 141 fours défectueux ont été identifiés dans la région du Sud-Ouest. La localité de Bafia, toujours dans l'arrondissement de Muyuka, était la première à bénéficier de cette campagne de réhabilitation le 5 février 2013, qui a permis de réhabiliter 44 fours. Owé est donc la seconde localité. Les autres villages (Munyengue, Mautu, Kombone Mission et Ekombe) recevront les leurs dans les jours à venir. Le budget alloué à ce projet est estimé à 100 millions FCFA, financé entièrement par le CICC. Le coût moyen de réhabilitation d'un four est de 450 000 FCFA, apprend-on.

Le budget alloué à ce projet est estimé à 100 millions FCFA, financé entièrement par le CICC. Le coût moyen de réhabilitation d'un four est de 450 000 FCFA, apprend-on.

Herakles Farms accusé de n'avoir pas dit la vérité sur son projet au Cameroun

Le 3 mai 2013, le gouvernement camerounais, dans un rapport du Ministère en charge des forêts et de la faune, a dénoncé l'activité du groupe agroalimentaire américain, l'accusant d'avoir pratiqué des méthodes « *d'intimidation et de corruption* » pour s'accaparer des milliers d'hectares de terres.

Plusieurs ONG avaient lancé une campagne internationale présentant Herakles Farms comme un exemple du phénomène d'accaparement des terres dans les pays en voie de développement avec des fins ou des conséquences spéculatives.

LES ONG MOBILISÉES

Avant le gouvernement, plusieurs organisations non gouvernementales nationales et internationales avaient lancé une campagne internationale pour attirer l'attention sur les agissements d'Herakles Farms, les présentant comme un exemple du phénomène d'accaparement des terres dans les pays en voie de développement avec des fins ou des conséquences spéculatives. « *Le projet d'Herakles Farms peut très bien être perçu comme un exemple au sens large d'accaparement des terres en Afrique. La société n'y voit qu'une occasion de faire de l'argent, ignorant le fait qu'elle détruirait une forêt tropicale de grande biodiversité, et au détriment des moyens de subsistance de la population locale* », avait indiqué dans un communiqué, le 1er février 2013, Irène Wabiwa, chargée de la campagne Forêts pour la branche africaine de Greenpeace.

Dans un rapport intitulé *Huile de palme au Cameroun : le double jeu d'Herakles Farms*, rendu public le 22 mai 2013, les ONG Greenpeace et Oakland Institute accusent le groupe américain, qui possède des investissements au Cameroun et au Ghana, de n'avoir pas dit la vérité à ses investisseurs, aux communautés locales et aux autorités camerounaises sur son projet de développement du palmier à huile dans la région située au sud-ouest du pays. « *Neuf déclarations fausses, mensongères ou inexactes ont été relevées dans des documents ou communications d'Herakles Farms concernant son projet de plantation de palmiers à huile au Cameroun* », peut-on lire dans le rapport, où les ONG n'expliquent pas comment elles sont entrées en possession de certains desdits documents.

INJONCTION DU GOUVERNEMENT

Le 18 mai 2013, le groupe américain a indiqué qu'il suspendait ses activités en raison d'une injonction du Ministère camerounais des forêts, avec pour conséquence la suppression de 700 emplois permanents. « *L'injonction demande que la société cesse la préparation des terres à proximité de sa pépinière de Talangaye* », peut-on lire dans le communiqué de l'entreprise, qui indique que le gouvernement a soumis la reprise de ses activités à la décla-

FINALEMENT, LE GOUVERNEMENT LÈVE LA SANCTION

« *La mesure suspensive de l'autorisation d'abattage des arbres sur le site de votre projet agro-industriel est levée* », a écrit le ministre Ngole Philip Ngwese dans une lettre adressée fin mai au directeur général de la SG Sustainable Oils Cameroon (SG-SOC), filiale camerounaise d'Herakles Farms (voir l'éditorial en page 3).

ration d'utilité publique effectuée dans la zone où l'ensemble du projet est situé.
Suite à cette décision de la société Sithe Global Sustainable Oils Cameroun (SGSOC), filiale camerounaise du groupe américain Heracles Farms, de suspendre son projet de création de plantations d'huile de palme dans la région du Sud-Ouest, le ministre camerounais en charge des Forêts, Ngolle Philip Ngwesse, a rendu public le 23 mai 2013 un communiqué. En réaction à l'information des responsables de la firme américaine selon laquelle le projet d'Heracles Farms a été interrompu pour respecter une « injonction » du Ministère des forêts qui souhaitait protéger une pépinière située non loin du lieu du projet, le ministre Ngolle Ngwesse répond que « *la signature de la convention le 17 septembre 2009 n'exemptait pas la société du respect de l'ensemble des procédures et contraintes environnementales, notamment l'enlèvement du bois dans le périmètre du projet* ». Et le membre du gouvernement camerounais de préciser qu'« *au vu des dénonciations, notamment les atteintes à la réglementation forestière et les revendications récurrentes des populations riveraines, le Ministère des forêts a simplement rappelé à l'opérateur économique les dispositions légales en la matière* ». De ce point de vue, poursuit Philip Ngolle Ngwesse, « *le Ministère des forêts ne saurait être tenu pour responsable de la suspension des activités du projet, la levée de la suspension d'abattage étant subordonnée à la production de la déclaration d'utilité publique et le transfert effectif du domaine au bénéficiaire* ».

« Au vu des dénonciations, notamment les atteintes à la réglementation forestière et les revendications récurrentes des populations riveraines, le Ministère des forêts a simplement rappelé à l'opérateur économique les dispositions légales en la matière. »

Sud Hévéa va étendre ses plantations dans le Sud Cameroun

Au moins la moitié des 45 000 hectares de terres que la société Sud Hévea a acquis dans la région du Sud, notamment dans les localités de Meyomessala, Meyomessi et Djoum, va bientôt être exploitée pour la création des plantations de palmiers à huile et d'hévéa. C'est ce qui ressort d'une audience que le secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, a accordée à Liu Deshu, président du groupe singapourien Sinochem International, actionnaire majoritaire de GMG International, qui contrôle le capital de Sud Hévéa. En effet, depuis la privatisation de Sud Hévéa en 1996, apprend-on, l'entreprise a axé son investissement sur la modernisation de l'usine de production de caoutchouc, alors que les plantations sont vieillissantes. Selon le DG de l'entreprise, Jean-Marc Seymar, qui a accompagné le président du groupe Sinochem au palais de l'Unité, c'est ce rajeunissement des plantations qui a constitué le nœud des échanges entre les huit responsables de Sinochem que conduisait son président, et le secrétaire général de la présidence de la République du Cameroun.

5 à 8 tonnes de miel blanc exportées chaque année à partir de la région du Nord-Ouest du Cameroun

Selon Peter Shang, apiculteur et expert en marketing, les apiculteurs de la région du Nord-Ouest du Cameroun exportent chaque année vers le marché international entre 5 et 8 tonnes de miel blanc. Ce qui leur rapporte des revenus substantiels, le kilogramme de ce miel, apprend-on, revenant à 1000 FCFA. Ce miel tant prisé par les consommateurs à l'étranger provient majoritairement de la localité d'Oku, et est même en voie de labellisation au sein de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), au même titre que le poivre de Penja, dans le cadre de son programme visant à spécifier des indicateurs géographiques sur certains produits prisés. En plus de servir pour l'alimentation, le miel d'Oku est utilisé par certains industriels pour la fabrication de produits cosmétiques et pharmaceutiques.

La Corée du Sud veut booster la production de riz au Cameroun

Le Forum agricole Corée-Cameroun, qui s'est déroulé à Yaoundé, la capitale camerounaise, a débouché sur une résolution majeure : la Corée, de par son expérience, devra aider le Cameroun à augmenter sa production de riz. Pour ce faire, l'Université de Dschang, dans la région de l'Ouest, qui abrite une faculté des sciences agronomiques, à travers une convention signée avec Hankyoung National University, devrait porter ses projets de recherche autour de l'amélioration des variétés de plants de riz à planter au Cameroun. De son côté, le complexe rizicole de Venga, dans la localité de Nanga Eboko, en construction depuis novembre 2012, devra servir de champ d'expérimentation des résultats des recherches réalisées par les étudiants de la Faculté des sciences agronomiques de l'Université de Dschang, explique le ministre camerounais de l'Agriculture, Essimi Menyé.

« *Dans les années 1980, nous importions plus de 80% de nos produits céréaliers. Aujourd'hui, grâce à la recherche, nous sommes passés du statut de pays importateur à celui de pays producteur* », a rappelé Cho Jun Hyuck, l'ambassadeur de Corée au Cameroun, au cours de la rencontre de Yaoundé. Comme pour expliquer le bien-fondé de cette coalition Cameroun-Corée pour l'augmentation de la production de riz. En rappel, la production rizicole du Cameroun se situe actuellement à 100 000 tonnes, pour une demande de quelque 300 000 tonnes, majoritairement satisfaite par les importations.

L'UE va appuyer un groupe d'exportateurs d'ananas dans le respect des bonnes pratiques

L'Unité agropastorale du Cameroun (UNAPAC), un groupe d'exportateurs d'ananas du Cameroun, a obtenu des responsables du Comité de liaison Afrique-Caraïbe-Pacifique (COLEACP) un accord autorisant l'exportation des produits de ces horticulteurs vers l'UE, à condition de respecter les bonnes pratiques culturales. Le protocole signé par le COLEACP reconnaît à ces exportateurs d'ananas du Cameroun, principalement installés dans le département du Moungo, région du Littoral, le statut de producteurs devant bénéficier, dans le cadre du Programme initiative pesticide (PIP), du renforcement de capacité pour s'arrimer aux exigences de sécurité sanitaire et de traçabilité des produits exportés vers l'Union européenne.

Géré par le COLEACP, le PIP est financé par le Fonds européens de développement (FED). Ce programme a notamment financé le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) dans sa croisade pour l'amélioration de la qualité du cacao camerounais, exigence de plus en plus exprimée par les pays consommateurs de cacao et de café camerounais, qui se recrutent majoritairement dans les pays de l'Union européenne.

La non-utilisation des semences améliorées plombe la production agricole camerounaise

Le déficit de production de l'agriculture camerounaise est en grande partie dû à la non-utilisation des semences améliorées, pourtant disponibles. C'est du moins ce qu'a indiqué Michel Ndoube Nkeng, le chef du Centre régional de la recherche et de l'innovation pour le Littoral, au cours d'une journée de vulgarisation des semences améliorées dans la région du Littoral. En effet, a-t-il déclaré, « *alors qu'il existe désormais des variétés de semences de maïs pouvant produire des rendements de l'ordre de 4 à 5 tonnes en composite et de 8 à 9 tonnes en hybride à l'hectare et par an, la plupart des producteurs camerounais utilisent encore des semences produisant seulement 1,5 à 2 tonnes à l'hectare* ».

Ce constat vaut également pour la culture du manioc, où les rendements actuels oscillent entre 9 et 10 tonnes à l'hectare, alors que des semences améliorées existantes peuvent les porter à 35, voire 40 tonnes à l'hectare, pour ne citer que ces exemples.

Le projet « Agropoles » fait les yeux doux aux banquiers du Cameroun

Le projet « Agropoles », qui vise à accroître la production agricole, halieutique et du secteur de l'élevage dans les zones rurales à travers le financement d'activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois, a organisé à Yaoundé, la capitale camerounaise, une journée d'information à l'intention des banques du Cameroun. Selon Jean-Claude Medou, le coordonnateur de ce projet du gouvernement camerounais, cette rencontre avec les opérateurs du secteur bancaire camerounais visait à les informer sur ce projet, afin de tenter de réduire le niveau de leurs réticences à financer les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que celui de la pêche. Ce d'autant que, a précisé le coordonnateur du projet « Agropoles », si les agropoles viande de poulet de Bomono, viande porcine de Kribi et poisson de Bankim, récemment lancés, n'ont plus de problèmes de financement, ceux en préparation, notamment les agropoles maïs et farine, sont toujours à la recherche de crédits.

Le projet « Agropoles » doit porter la production de poisson de 450 à 1814 tonnes par an dans la zone de Bankim

La production de poisson dans la zone de Bankim, dans la région de l'Adamaoua, dans le septentrion du Cameroun, devrait passer dès cette année 2013 de 450 à 1814 tonnes. C'est du moins l'objectif que vise la mobilisation d'un financement de 530 millions FCFA par les pêcheurs et le gouvernement camerounais, à travers le projet « Agropoles », qui a pour but de booster les capacités productives des zones rurales du Cameroun. Sur l'enveloppe de ce projet lancé le 11 mai dernier à Bankim, le gouvernement camerounais a fourni 250 millions FCFA, qui vont servir à la construction d'une chambre froide et de fumoirs pour réduire les pertes de poissons après

capture – qui s'élèvent actuellement à 30% –, à la fourniture d'un matériel de pêche adéquat aux pêcheurs, à la réhabilitation de certaines routes pour faciliter l'écoulement du poisson pêché dans certaines zones reculées. Les pêcheurs, grâce à un appui financier d'une structure de microfinance dénommée Rural Investment Crédit, ont mis 305 millions FCFA dans la cagnotte.

L'Agropole poisson de Bankim est le troisième du pays, après l'Agropole viande de volaille de Bomono, dans la région du Littoral, et l'Agropole viande porcine récemment inauguré à Kribi, dans la région du Sud. Jean-Claude Medou, le coordonnateur de ce projet gouvernemental, annonce que vingt agropoles seront inaugurés sur le territoire camerounais avant la fin de cette année. Pour mémoire, selon les résultats de la balance de paiement du Ministère des finances, le Cameroun importe chaque année 170 000 tonnes de poissons, pour un montant d'environ 15 milliards FCFA.

ENERGIE

La société malaisienne Asia Pacific Wing va construire deux barrages hydroélectriques

Le ministre de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna, et le président directeur général de la société malaisienne Asia Pacific Wing, Anam Bin Awang, ont procédé fin avril à la signature d'un mémorandum d'entente qui porte sur la construction, par l'opérateur malaisien, de deux barrages hydroélectriques dans les localités de Bakassi, dans la région du Sud-Ouest, et de Ndjock, dans la région du Centre, département du Nyong Ekelle.

Le barrage de Bakassi, d'une capacité de 5 à 8 MW, va coûter environ 20 milliards FCFA, tandis que celui de Ndjock, d'une capacité de 120 MW, coûtera quelque 160 milliards FCFA. Les travaux de construction, apprend-on, vont durer trois à cinq ans.

La fermeture de la frontière avec le Nigeria fait disparaître le « zoua zoua »

Dans sa croisade contre les membres de la secte islamique Boko Haram, le gouvernement nigérian a procédé depuis une semaine à la fermeture de sa frontière avec la partie septentrionale du Cameroun. A en croire le quotidien camerounais *Mutations*, cette décision a provoqué la hausse des prix du carburant de contrebande, communément appelé « zoua zoua », qui représente 80% du marché du carburant consommé dans la partie septentrionale du Cameroun.

En effet, apprend-on, le litre de ce carburant importé du Nigeria par des contrebandiers est subitement passé de 300 FCFA à 400 FCFA (dans les stations-service le litre de super revient à 569 FCFA) à cause de la fermeture de la frontière, qui rend désormais difficile l'importation de ce carburant généralement frelaté.

Du coup, ce sont les *marketers*, distributeurs agréés des produits pétroliers, qui se sentent soulagés par la disparition du « zoua zoua », dont la préférence par les automobilistes du Grand Nord Cameroun fait tourner au ralenti toutes les stations-service des trois régions que compte cette partie du pays.

La feuille de route de l'Etat camerounais prescrite au nouveau DG de la CSPH

Paul Elung Che, le nouveau président de la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH), a été officiellement installé le 3 mai 2013 par le ministre du Commerce, président du conseil d'administration de cette structure étatique. Paul Elung Che devra manager avec tact la CSPH, comme l'a fait durant vingt ans son prédécesseur Ibrahim Talba Mala, promu

DG de la Société nationale de raffinerie (Sonara). Lors de son installation, le PCA a rappelé au nouveau DG les missions que le gouvernement lui a confiées en le désignant comme principal responsable de « *cet organisme stratégique* » pour l'Etat camerounais. Luc Magloire Mbarga Atangana a au préalable indiqué que le président de la République a nommé Paul Elung Che au moment où l'économie mondiale est confrontée à une conjoncture pas des plus faciles, marquée notamment par le renchérissement des cours du brut. Dans ce contexte, a prescrit le PCA, « *il vous faudra instamment veiller entre autres à la poursuite de la consolidation de la régulation du marché par une bonne maîtrise des mouvements de régulation des stocks et une sécurisation vigilante des approvisionnements des centres de distribution des produits pétroliers ; au renforcement de la stabilisation des prix à l'importation du gaz domestique, face à un raffermissement des prix à l'importation du gaz domestique, face à un raffermissement des prix du pétrole brut ; au maintien de la régulation optimale des ressources de péréquation, afin d'assurer constamment l'équilibre économique du secteur* ».

Pour bien mener sa tâche, le nouveau DG devra s'appuyer sur les cadres de l'entreprise, et surtout « être un bon coach ». Agé de 45 ans, Paul Elung Che est un inspecteur général des régies financières. Il a été par le passé trésorier payeur général à Bamenda et à Buéa. Il a également été directeur général du Trésor, censeur à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), commissaire à la Commission bancaire d'Afrique centrale (COBAC), commissaire à la Commission des marchés financiers du Cameroun. Un capital d'expérience professionnelle assez dense, mais, rappelle le PCA, c'est au pied du mur que l'on juge le maçon.

Pas de pétrole sur le bloc Ndian River…

La compagnie Kosmos Energy a annoncé, le 20 mai, qu'elle n'a pas réussi à trouver de pétrole commercialement exploitable dans le premier puits d'exploration foré sur le bloc Ndian River, dans le bassin du Rio del Rey, au large des côtes du Cameroun. « *Le puits d'exploration Sipo-1, dont la profondeur a atteint 1725 mètres (5660 pieds), n'a pas permis de mettre en évidence la présence de réservoirs d'hydrocarbures commercialement exploitables* », a révélé la société dans un communiqué. Kosmos Energy, qui détient une participation de 100% dans le bloc Ndian River, a également indiqué que le puits Sipo-1 sera rebouché et abandonné.

Quelques heures après l'annonce de cette déconvenue du premier puits sur le bloc Ndian River, les actions de Kosmos Energy ont chuté de 12%, à 10,50 dollars.

Le directeur général de Bowleven, Kevin Hart, s'est de son côté dit « *ravi des résultats obtenus* » sur le puits IM-5.

…mais d'importantes réserves dans le gisement de gaz d'Etinde

EurOil Limited, filiale de la compagnie britannique Bowleven, et la Société Nationale des Hydrocarbures du Cameroun (SNH) ont annoncé, le 22 mai, que le puits d'évaluation IM-5, foré sur le gisement de gaz d'Etinde, au large des côtes camerounaises, a confirmé la présence d'importants réservoirs de gaz et de condensats.

« *Le directeur général de la Société Nationale des Hydrocarbures, Adolphe Moudiki, et le président du conseil d'administration d'EurOil Limited, Chief Tabetando, sont heureux d'informer la communauté nationale et internationale que la découverte de condensats et de gaz a été confirmée à la suite du forage du puits d'évaluation/développement IM-5 dans le gisement d'Etinde* », ont précisé les deux sociétés dans un communiqué. Le débit maximal des réservoirs découverts est de 60 millions de pieds cubes de gaz et de 7819 barils de condensats de haute qualité par jour, ajoute-t-on de même source.

PHASE DE DÉVELOPPEMENT

Le volume global d'hydrocarbures révélé par le puits d'évaluation IM-5 (situé dans le bloc MLHP-7) est estimé à 155 millions de barils de condensats et à 1050 milliards de pieds cubes de gaz. « *Nous sommes satisfaits des résultats positifs révélés par l'IM-5 (…). Au regard de l'important volume d'hydrocarbures découvert, nous souhaitons passer rapidement à la phase de développement, afin d'augmenter le niveau de la production pétrolière et gazière nationale* », s'est réjoui le directeur général de la SNH. Le directeur général de Bowleven, Kevin Hart, s'est de son côté dit « *ravi des résultats obtenus* » sur le puits IM-5, signalant que ces résultats « *ont dépassé les attentes* » de son groupe.

La compagnie Bowleven avait annoncé, en mars dernier, qu'elle avait trouvé un accord avec le groupe industriel allemand Ferrostaal pour lui fournir le gaz nécessaire à l'alimentation d'une usine d'engrais en cours de construction au Cameroun. Cet accord doit permettre à la junior pétrolière britannique de poursuivre son développement camerounais sur le champ d'Etinde, qu'il partage avec le Suisse Vitol (20%) et l'Etat du Cameroun (20%).

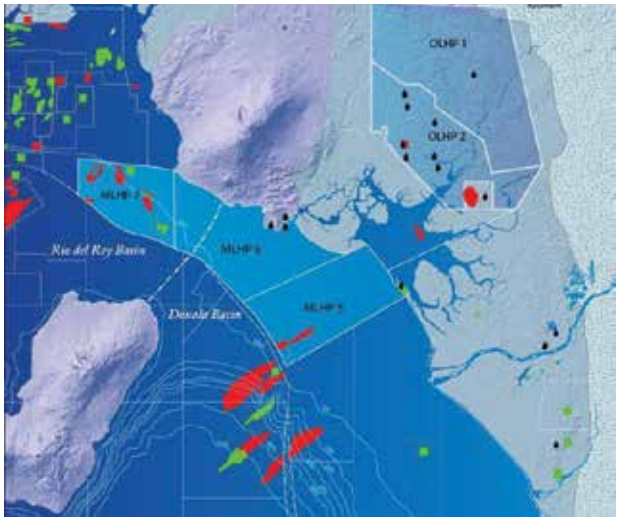

TRANSPORTS

Cameroun : Strelitzia Holding veut investir 210 milliards FCFA pour construire la route Loum-Kumba

Une délégation de la société Strelitzia Holding, conduite par l'ambassadeur d'Afrique du Sud au Cameroun, a été reçue le 26 avril 2013 par le ministre camerounais de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi. Selon des sources internes à ce département ministériel, les opérateurs de cette entreprise anglaise basée en Afrique du Sud sont venus présenter au gouvernement camerounais un projet de construction de la route Loum-Kumba.

Ce projet, d'un montant de 210 milliards FCFA, pour lequel les investisseurs anglais rassurent sur la disponibilité des financements, va permettre de densifier les échanges entre les régions du Littoral et le Sud-Ouest, mais surtout de désenclaver une partie de la presqu'île de Bakassi via Ekondo Titi, Mundemba ou encore Isangele.

Aero Contractor, la seconde compagnie aérienne au Nigeria, ouvre une ligne sur le Cameroun

La compagnie aérienne nigériane Aero Contractor a effectué le 27 mai 2013 son vol inaugural entre Lagos et Douala, la capitale économique du Cameroun. « *Ce n'est pas parce qu'Air Nigeria a fermé qu'Aero s'installe au Cameroun. Nous ne voulons pas profiter de cette situation* », a déclaré Rogers W. Cookey, le directeur commercial de la seconde compagnie aérienne du Nigeria, au journal *La Nouvelle Expression*. En effet, précise-t-il, « *nous avons actuellement beaucoup d'aéronefs, et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'élargir la gamme de nos destinations. Douala est une ville stratégique qui devient la plaque tournante de l'économie sous-régionale.* »

Camair-Co réduit les commissions des agences de voyage de 9 à 5%

De 9 à 5%. C'est la réduction que la Cameroon Airlines Company (Camair-Co), la compagnie aérienne nationale camerounaise, vient d'opérer sur les commissions qu'elle reverse aux agences de voyage qui vendent ses tickets sur les vols domestiques. Ces commissions, réduites de plus de 25%, vont même être complètement supprimées en octobre 2013 pour être remplacées par des « *frais de service* » dont le montant sera déterminé par la compagnie aérienne. Camair-Co annonce cependant que cette baisse du taux des commissions sera suivie par d'autres « *mesures incitatives* » au profit des agences. Elle justifie par ailleurs la décision de la compagnie de réduire les commissions aux agences de voyage par le dessein de réduire les charges de la compagnie aérienne.

Des explications qui ne sont pas du goût du Syndicat national des agences de voyage et du tourisme du Cameroun, dont le président national, Emmanuel Ngassa Happi, a annoncé dans le *Quotidien de l'Economie* que ses membres et lui sont prêts à aller jusqu'à l'organisation d'un *sit-in* pour obtenir une rétraction de la décision de Camair-Co de réduire leurs commissions. « *Depuis quand ce sont les passagers qui payent les agences de voyage ?* », s'interroge-t-il.

L'Etat camerounais se retire du capital de Sitrafer

« *Mauvaise gestion et quasi-faillite de l'entreprise* » seraient les causes du retrait de l'Etat du capital de cette entreprise qui ne parvient pas à enrayer son déclin.

La principale décision qui a sanctionné, le 10 mai 2013, le conseil d'administration de crise de la Société Industrielle des Travaux Ferroviaires (Sitrafer), prestataire de la société Camrail dans la maintenance du réseau ferroviaire national, est le retrait de l'Etat du capital de cette entreprise. Cette décision survient après une énième grève des employés de cette société dans laquelle l'Etat du Cameroun avait acquis, en juin 2010, 25% des actions (4167 actions exactement) pour un montant de 83 340 000 FCFA, à l'effet de compléter le portefeuille de 15% d'actions déjà détenu par la SNI (le bras séculier de l'Etat en matière d'investissement) pour atteindre au total 40% des parts de cette entreprise.

Sitrafer fait face à de nombreuses difficultés de trésorerie matérialisées par l'accumulation des arriérés de salaires et les grèves à répétition des employés.

PAS UNE SURPRISE

Le retrait de l'Etat du Cameroun de l'actionnariat de Sitrafer n'est pas une surprise, cette hypothèse ayant déjà été clairement évoquée à la fois par la directrice générale de la SNI, Mme Yaou Aïssatou, et par le ministre des Finances Alamine Ousmane Mey lors de la grève des employés de cette entreprise en janvier 2013. En effet, depuis au moins deux ans, Sitrafer fait face à de nombreuses difficultés de trésorerie matérialisées par l'accumulation des arriérés de salaires et les grèves à répétition des employés. Des difficultés confirmées par le directeur général, Jacques Bimaï, qui, au cours d'une réunion de crise consécutive à la grève du 7 mai dernier, a confessé que le chiffre d'affaires de l'entreprise est par exemple passé de 1,5 milliard FCFA à 800 millions FCFA.

L'ETAT A TOUTEFOIS PAYÉ DEUX MOIS D'ARRIÉRÉS DE SALAIRES

Le mois passé, le Ministère des finances, au terme d'une réunion de crise organisée à la suite de la grève des employés de Sitrafer le 6 mai 2013, avait débloqué de l'argent pour le paiement de deux mois d'arriérés de salaires sur les six réclamés par les employés de cette entreprise dans laquelle l'Etat du Cameroun détient environ 40% des actions à travers la Société nationale des investissements (SNI). Cette décision gouvernementale, qui avait permis de calmer les employés de Sitrafer, qui alignent les grèves depuis des années, est intervenue après que le DG de Sitrafer, Jacques Bimaï, avait exposé devant les membres du gouvernement invités à cette réunion (ministres du Travail, du Commerce, des Finances, des Transports, DG de la SNI, etc.) les difficultés auxquelles fait face Sitrafer. « *Depuis l'année 2013, l'entreprise fait face à d'énormes difficultés. Le chiffre d'affaires est passé de 1,8 milliard FCFA à 800 millions FCFA* », a confessé M. Bimaï.

TELECOM

Le DG d'Eto'o Telecom parti, Set'Mobile se retrouve sans capitaine

Eto'o Telecom SA est en ce moment une entreprise qui n'a ni directeur général, ni DGA, ni directeur financier, ni directeur administratif, ni directeur des ressources humaines, ni directeur de la communication.

Le directeur général, Hervé Perrin, ne s'est plus présenté dans ses bureaux depuis début mai. Selon des sources internes à l'entreprise, le Français aurait abandonné l'entreprise, qui peine à s'imposer sur le marché camerounais des télécommunications. Il est actuellement en France. « *Tout porte à croire qu'il ne reviendra plus au Cameroun* », confie un cadre de Set'Mobile. Ecofin a essayé en vain de le joindre. Son téléphone reste indisponible et son adresse *email* d'entreprise n'est plus en service, car elle renvoie automatiquement les messages depuis deux jours.

PAS DE RETOUR DE SI TÔT

Pour le moment, Me Gabriel Parfait Kaldjob, membre du conseil d'administration d'Eto'o Telecom SA, est celui qui semble tenir les rênes de l'entreprise. « *Je ne peux pas confirmer que le DG n'est plus en service. Il est actuellement à Paris pour des problèmes familiaux* », affirme l'avocat. « *Nous sommes en train de réorganiser Eto'o Telecom SA et monsieur Hervé Perrin reste consultant* », confie Me Kaldjob. Des déclarations qui font croire que le DG ne sera pas de retour de si tôt, car il est difficile de comprendre qu'un DG soit consultant dans l'entreprise qu'il gère. C'est cet avocat qui, selon le quotidien *la Nouvelle Expression*, avait privé Hervé Perrin d'entrer dans les locaux de l'entreprise après qu'il avait essayé de quitter le pays le 30 avril dernier. Le journal avait alors rapporté que le passeport du DG avait par la même occasion été retiré. S'il est confirmé que le DG est parti, ce sera le deuxième DG qui quitte Set'Mobile avant son premier anniversaire. Ce sera également le départ du énième cadre de l'entreprise du capitaine des Lions indomptables. Le DGA Georges Dooh Collins avait été licencié pour insubordination le 22 janvier 2013 au terme d'une session extraordinaire du conseil d'administration d'Eto'o Telecom SA.

NOMBREUSES MALVERSATIONS

Un mois plus tard, au début du mois de mars 2013, c'est Jean-Bosco Massoma, le directeur financier, qui est licencié. Mbog Tam, la responsable des ressources humaines, est elle aussi licenciée par la même occasion. Il leur est reproché de nombreuses malversations dans leur gestion. Car, à l'arrivée d'Hervé Perrin en janvier 2013, le DG commande un audit de l'entreprise qui permet de découvrir un réseau de trafics de services divers et de distraction de fonds. Monsieur Massoma, qui avait assuré l'intérim du premier DG, était épinglé par cet audit. En effet, c'est Jean-Bosco Massoma qui avait remplacé le Français Charles Gueret, premier DG d'Eto'o Telecom SA. Celui-ci avait quitté la barque en septembre 2012 au terme d'un autre conseil d'administration présidé par Samuel Eto'o. Rien n'avait alors filtré sur les véritables raisons de son départ, mais Charles Gueret avait, à l'époque, confié à Ecofin qu'il allait désormais s'occuper du développement de Set'Mobile à l'international.

RESSOURCES HUMAINES

D'autres démissions avaient précédé cette décision du conseil d'administration. Et par la suite, le directeur de la communication, Patrick Epe'e, avait lui aussi démissionné. Des commerciaux et distributeurs en grogne également. En plus de l'équation non moins compliquée de séduction des Camerounais avec des offres attractives, la succession inépuisable de départs et licenciements fonde le quotidien de l'entreprise du capitaine des Lions indomptables du Cameroun depuis le lancement de ses services en juillet 2012. Un problème de ressources humaines que comptait d'ailleurs régler Hervé Perrin dès son arrivée à Douala, où se trouve le siège de la compagnie. Il annonçait alors le recrutement de commerciaux et d'experts en marketing.

Pour l'instant, Set'Mobile a toujours du plomb dans l'aile. Fournisseur de services à valeur ajoutée, il offre les services de téléphonie mobile en partenariat avec Orange, son concurrent sur le marché. Il doit également faire face aux offres de MTN Cameroon et de Camtel. A la fin de l'année 2012, Set'Mobile enregistrait 200 000 abonnés. Difficile à dire si, depuis cette date, ce nombre a évolué.

Beaugas-Orain Djoyum

YooMee a un nouveau directeur général

Le fournisseur de réseau Internet sans fil YooMee Cameroon a annoncé le 24 mai dernier le départ de Stéphane Abrahams, son ancien directeur général, pour des raisons personnelles. Il est remplacé à ce poste par Lex Guez. C'est une aventure de près de deux ans qui prend ainsi fin pour Stéphane Abrahams, qui a intégré l'entreprise comme directeur général fondateur. Il a déclaré être fier de ce que YooMee a réalisé au cours de son mandat en tant que directeur général, et est convaincu que la société est « *sur une plateforme solide avec sa position de leader et sa volonté constante d'atteindre de nouveaux sommets* ».

Le nouveau venu, Lex Guez, a une expérience de douze ans dans la gestion de projets de télécommunications, principalement en Afrique. Il a piloté plusieurs projets dans des entreprises privées et publiques pour le déploiement du WiMAX, de communications à base satellitaire, de la voix sur IP et de systèmes intégrés de communications hybrides. Dov Bar-Gera, le président directeur général du groupe YooMee Africa AG, espère que, sous la direction de Lex Guez, « *YooMee Cameroun continuera à maintenir sa position de leader du marché, s'étendra davantage et poursuivra sa forte contribution au développement économique et social du Cameroun* ».

C'est une aventure de près de deux ans qui prend ainsi fin pour Stéphane Abrahams, qui a intégré l'entreprise comme directeur général fondateur.

YooMee Cameroon est une filiale de YooMee Africa AG, opérateur de haut débit basé à Zurich, en Suisse. Le groupe s'est engagé « *à aider à combler la fracture numérique en Afrique subsaharienne* ».

800 millions FCFA pour informatiser le processus de passation des marchés publics

Le gouvernement camerounais, à travers le Ministère des marchés publics et l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), a procédé à la signature d'un mémorandum d'entente pour la mise en place du projet « e-procurement », pour un montant de 800 millions FCFA, a précisé le représentant de la KOICA au Cameroun, Kap Chae Ra. Avec ce projet, a déclaré Abba Sadou, le ministre camerounais des Marchés publics, « *nous nous acheminons vers la dématérialisation des procédures, mais aussi vers l'informatisation du processus de passation des marchés publics au Cameroun* ». Ce projet, fait observer un expert des marchés publics, va permettre de réduire les délais de passation des marchés, généralement plombés par la multitude des procédures, toutes choses qui annihilent les efforts de consommation du budget d'investissement public.

MTN Cameroun et Canalsat-Canal+ se connectent sur le mobile money

MTN Cameroun vient de lancer pour ses abonnés l'offre « Bill payment Canalsat-Canal+ ». Ce service, pour lequel la filiale camerounaise de MTN International a signé une convention avec Canalsat, explique-t-on chez l'opérateur de téléphonie mobile, permet désormais aux abonnés de MTN Cameroun disposant d'un abonnement Canalsat de pouvoir se réabonner chaque fois qu'ils le souhaitent et où qu'ils soient, grâce au *mobile money*. Evidemment, il faut, pour bénéficier de cette opportunité, avoir ouvert un compte *mobile money*, service de MTN Cameroun qui, outre les réabonnements Canalsat, permet déjà depuis plusieurs mois à ses utilisateurs de payer à distance leurs factures d'électricité et d'eau.

INVESTISSEMENT

« Nous attendons plus de deux mille investisseurs étrangers »

Le Salon des investisseurs du Cameroun se tiendra en novembre prochain au Palais des sports de Yaoundé, en partenariat avec le Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire. Patrice Assiga Eyene, commissaire général du salon, en présente le projet.

***Investir au Cameroun* : Pour un investisseur international, qu'est-ce qui, selon vous, distingue le Cameroun des autres pays d'Afrique ?**
Patrice Assiga Eyene : Monsieur, je vous remercie de l'opportunité à nous offerte par votre support pour parler du Salon des investisseurs du Cameroun, qui se tiendra du 19 au 24 novembre 2013 au Palais des sports de Yaoundé, au Cameroun. Pour revenir à votre question, nous avons coutume de dire que le Cameroun est une Afrique en miniature, donc qu'il regorge de tout ce que nous pouvons retrouvez ailleurs en termes de ressources : le marché camerounais est une véritable niche pour tous ceux qui veulent investir. Au-delà de cet aspect, l'environnement politique est favorable aux investissements. Je parle de la stabilité politique, et de la lutte contre la corruption qui s'intensifie au Cameroun. Les infrastructures routières restent une préoccupation majeure du gouvernement camerounais. Une population essentiellement jeune, dynamique et formée est également un atout pour le Cameroun et au profit des investisseurs.
Nous pouvons également évoquer la volonté du gouvernement de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. Pour parvenir à cette émergence, le pays tend la main aux investisseurs nationaux et étrangers pour accompagner la réalisation des grands projets. Le président de la République, Paul Biya, avait même instruit le Premier ministre, chef du gouvernement, de « *tout mettre en œuvre pour consolider la relance économique qui découle de la reprise des investissements* ». Donc, en résumé, il y a au-delà des atouts naturels dont regorge le Cameroun cette volonté politique qui fait la différence et suscite un intérêt pour tous ceux qui veulent investir et s'intéresser au Cameroun.

> **Dans l'organisation, sur le site, nous aurons par exemple un village des investisseurs français, ou américains.**

***IC* : Quelles garanties particulières offre la Charte des investissements de 2002 ?**
PAE : Dans sa volonté de bâtir une économie compétitive et prospère par le développement des investissements et de l'épargne, et en exécution des objectifs de son action économique et sociale, la République du Cameroun a adopté la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant charte des investissements en République du Cameroun. Cette dernière se fixait dans ses orientations, par exemple, « *la reconnaissance du rôle clé de l'entrepreneur, de l'investisseur et de l'entreprise privée comme facteurs cruciaux de création de richesses et d'emplois, devant faire l'objet d'une attention particulière de la part, non seulement de l'ensemble de l'appareil étatique, mais aussi de toute la société* ». Dans cet esprit, nous observons que l'Etat accorde une attention particulière aux investisseurs. Pour être précis, dans cette charte apparaît une incitation fiscale et

douanière dans son article 33. L'Etat garantit l'application de droits de douane modérés et adhère au principe de leur réduction, dans le cadre de la politique définie par la Cemac, et en conformité avec les dispositions de l'Organisation mondiale du commerce. Il réaffirme également sa disposition à mettre en œuvre les régimes économiques et suspensifs prévus par le Code des douanes de la Cemac.

***IC* : Dans quels secteurs d'activité trouvera-t-on davantage de projets lors du Salon des investisseurs du Cameroun ?**

PAE : Le thème du Salon des investisseurs du Cameroun est « Les investisseurs au cœur de l'émergence du Cameroun ». Et donc, il s'agit à travers cet événement de faire connaître les opportunités d'investissement offertes par l'Etat du Cameroun dans tous les secteurs d'activités. Nous sommes conscients de ce que tous les domaines sont porteurs. Le Cameroun est une véritable niche, je vous l'assure. Dans la préparation de cet événement, nous travaillons d'ailleurs en partenariat avec presque tous les départements ministériels, qui viendront présenter les opportunités d'investissements dans leurs secteurs respectifs. Le Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT) coordonne d'ailleurs toutes les activités pour que le Salon des investissements du Cameroun soit le plus grand événement de ce genre en Afrique.

C'est le moment pour nous de remercier toutes les autorités camerounaises qui nous soutiennent et qui recevront tous ceux qui vont participer au salon. Nous invitons également tous les investisseurs nationaux à se mobiliser autour de cet événement qui se veut républicain, pour accompagner le gouvernement dans la dynamique de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

***IC* : Les régions du Cameroun seront-elles présentes ?**

Patrice Assiga Eyene : « *J'aime mon pays et je veux apporter ma contribution pour son émergence.* »

PAE : Bien évidemment. Chaque communauté urbaine participera à ce salon pour présenter ses atouts et tenter d'intéresser les investisseurs à ses régions ou circonscriptions administratives. Il ne s'agit pas de se limiter aux grandes métropoles, c'est-à-dire à Douala et Yaoundé. C'est tout le Cameroun qui est concerné.

***IC* : Présenterez-vous des projets transfrontaliers, voire sous-régionaux ?**

PAE : Nous organisons ce salon en partenariat avec le Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire du Cameroun. C'est le ministère des grands projets. Donc, en matière de projets, nous serons au rendez-vous. Le Salon des investisseurs du Cameroun s'inscrit dans la politique gouvernementale. Tout un espace dédié aux grands projets sera aménagé lors du salon. Depuis que nous avons lancé notre site web : www.lesalondesinvestisseurs.cm, nous recevons de nombreux messages qui vont dans ce sens.

***IC* : Quelle proportion d'investisseurs étrangers et camerounais attendez-vous ?**

PAE : En partenariat avec les représentations diplomatiques, nous attendons plus de deux mille investisseurs étrangers de trente-neuf pays. C'est un véritable rendez-vous des bonnes affaires, capital pour le décollage du Cameroun. Dans l'organisation, sur le site, nous aurons par exemple un village des investisseurs français, ou américains. Pour préparer les opérateurs économiques locaux, un séminaire sera organisé sur le montage des projets et la négociation commerciale à Douala au mois d'octobre 2013.

***IC* : Qu'est-ce qui vous a personnellement amené à réaliser ce salon ?**

PAE : C'est le patriotisme. J'aime mon pays et je veux apporter ma contribution pour son émergence. J'invite toutes les organisations (multinationales, PME/PMI, partenaires au développement, etc.) et tous les Camerounais à nous soutenir pour la réussite du Salon des investisseurs du Cameroun.

Propos recueillis par Dominique Flaux

GESTION PUBLIQUE

Le FMI satisfait de la gestion de l'endettement par l'Etat du Cameroun

Dans son rapport sur les *Perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne en 2013*, le FMI indique que le niveau d'endettement de l'Etat du Cameroun est passé de 51,6% du PIB du pays en 2006, date d'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE par le Cameroun, à seulement 14,9% du PIB en 2012. Cette performance vaut au Cameroun, sur douze pays africains notés par l'institution de Bretton Woods, la note de 3,7 en matière de gestion de l'endettement, sachant que, précise le FMI, la note 1 correspond à faible, tandis que la note 6 correspond à très élevé.

Le FMI conclut par ailleurs que, eu égard à cette gestion plutôt bonne de son endettement, le Cameroun ne risque pour l'instant pas le surendettement, comme ce fut le cas avant 2000, date à laquelle le pays avait atteint le point de décision de l'Initiative PPTE, programme conclu avec succès en avril 2006 après un premier échec en 2004. En rappel, avec un taux d'endettement représentant 14,9% du PIB, le Cameroun est loin en dessous de la norme de 75% du PIB autorisée dans la zone Cemac. Ce qui lui donne une importante marge de manœuvre en matière d'endettement.

La Chambre des comptes questionne l'utilisation de l'emprunt obligataire de l'Etat de 2010

Dans un rapport, la Chambre des comptes du Cameroun fait remarquer des écarts significatifs entre les montants prévus sur la cagnotte de l'emprunt obligataire de 2010 pour être affectés à des projets structurants et les affectations effectivement faites. Par exemple, apprend-on du quotidien *Mutations*, alors qu'il était prévu une dotation de 52 milliards FCFA au projet de construction du barrage de Memve'élé, seulement 6,5 milliards FCFA ont été effectivement débloqués. Dans le même temps, le journal souligne que seulement 6 milliards FCFA ont été effectivement affectés au projet de barrage de Lom Pangar, contre une dotation décrétée par le président de la République de 24 milliards FCFA. Des écarts que des sources au Ministère de l'économie et des finances mettent sur le compte des retards observés dans les procédures de déblocage des fonds, voire dans le défaut de maturation de certains projets constaté après coup.

Le pipeline Tchad-Cameroun a rapporté au Trésor public 2,3 milliards FCFA entre janvier et mai 2013

Des enlèvements de pétrole brut d'un volume de 10,40 millions de barils entre le 1er janvier 2013 et le 15 mai 2013. C'est la quantité de pétrole tchadien qui a transité par le territoire camerounais et a été enlevée au terminal du pipeline Tchad-Cameroun, situé à Kombé, dans la ville de Kribi. C'est la raison pour laquelle la société Cotco, qui gère l'oléoduc transportant le pétrole tchadien, a versé à l'Etat du Cameroun 2,3 milliards FCFA de droit de transit.

Le budget programme 2014 du Cameroun déjà en préparation

Les activités relatives à la préparation du budget programme 2014 ont été lancées le 30 mai dernier, à Yaoundé, par le ministre délégué auprès du ministre camerounais de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), Yaouba Abdoulaye. C'était au cours d'un séminaire dit « d'explication », qui a réuni toutes les administrations publiques. Yaouba Abdoulaye a rassuré que toutes les dispositions sont d'ores et déjà prises pour « *qu'il n'y ait absolument aucun retard, surtout avec l'avènement du Sénat* », pour la deuxième année de mise en œuvre du système de budget programme.
Comme en 2013, on est parti sur la base d'une série d'hypothèses : un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de 5%, un taux d'inflation de 3%, un déficit du solde budgétaire hors dons fixé à 2,7% du PIB, et celui du compte courant à 3% du PIB.

Les PME camerounaises revendiquent une loi sur la sous-traitance

Le 10 mai 2013 ont eu lieu à Douala, la capitale économique du Cameroun, les Journées nationales des PME. Une rencontre au terme de laquelle les participants ont formulé des recommandations au gouvernement, à l'effet de permettre à ces structures de jouer effectivement le rôle majeur qui est le leur dans l'économie nationale.
Comme première recommandation, les participants, pour la plupart membres de l'Association des entreprises de sous-traitance du Cameroun, recommandent « *au gouvernement d'initier un projet de loi* à *voter par le Parlement rendant obligatoire le recours à la sous-traitance en faveur des PME camerounaises par toute grande entreprise nationale et internationale en activité sur le territoire camerounais, pour un minimum de 40% en valeur des travaux et des projets* ». En rappel, des directives gouvernementales et le Code des marchés prévoient déjà ce type de collaboration entre grandes et petites entreprises, mais ces prescriptions ne sont pas souvent respectées. Aussi, les PME, qui constituent 90% des entreprises recensées au Cameroun, croient-elles pouvoir inverser la tendance en obtenant la prescription de cette obligation de sous-traitance par une loi dont le respect serait obligatoire pour tous.

Une délégation de 20 hommes d'affaires canadiens en prospection au Cameroun à partir du 15 mai 2013

Une délégation de vingt hommes d'affaires canadiens sont venus à Yaoundé, la capitale camerounaise, le 15 mai 2013, pour un séjour de prospection d'opportunités d'affaires de trois jours qui les a conduits également à Douala et à Kribi. Cette mission économique canadienne, constituée d'entrepreneurs exerçant dans les secteurs de l'aéronautique, des mines, de l'énergie et des biens et équipements, a été organisée par le Ministère des relations internationales et du commerce extérieur du Québec, à l'effet de donner un coup d'accélérateur à la coopération commerciale entre le Cameroun et le Canada.
Les opérateurs économiques canadiens ont rencontré les responsables des principaux regroupements patronaux du Cameroun que sont le GICAM, E-Cam et la Chambre de commerce, et participé à des rencontres « *B to B* » avec des opérateurs économiques locaux.

Le Cameroun s'expose en Algérie

Dans un communiqué de presse dont l'agence Ecofin a eu copie, le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a annoncé l'organisation des Journées commerciales et économiques du Cameroun en Algérie, au Palais des expositions d'Alger, du 29 mai au 3 juin 2013. Ces rencontres économiques se sont tenues, apprend-on, en marge de la Foire internationale d'Alger (FIA), pour laquelle le Cameroun, souligne le communiqué, bénéficiait cette année du « *statut d'invité d'honneur* ». Le ministre Mbarga Atangana a invité les opérateurs économiques camerounais à participer à ce rendez-vous d'affaires, excellente opportunité pour nouer des contacts fructueux avec des hommes d'affaires algériens.

Le leader du mois : Mario de Zamaróczy

Selon Mario de Zamaróczy, le Cameroun devrait atteindre rapidement un rythme de croissance de 5,5% par an

Au terme de sa mission de deux semaines au Cameroun, où elle a rencontré aussi bien les acteurs du secteur privé que la société civile et des membres du gouvernement, la délégation du FMI conduite par Mario de Zamaróczy, après avoir scruté les indicateurs macro-économiques du pays, laisse entendre que la croissance du pays va s'accélérer dans les années à venir. Selon Mario de Zamaróczy, « *pendant la période à venir, la croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait s'accélérer pour s'établir à environ 4,8% en 2013, et atteindre un rythme de 5,5% par an à moyen terme, grâce à l'accroissement attendu de la production de pétrole et à l'augmentation prévue des investissements publics d'infrastructure. Cependant, il faudrait que la croissance économique se maintienne à un rythme plus élevé pour que le Cameroun atteigne son objectif de devenir un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2035.* »

Comme par le passé, le FMI a demandé au Cameroun de supprimer les subventions au carburant. Selon le communiqué publié au terme de cette mission, on peut lire : « *La mission a exprimé sa préoccupation au sujet des subventions aux carburants. La mission estime que ces subventions sont trop coûteuses et difficiles à justifier étant donné qu'une petite proportion seulement de ces subventions bénéficie aux pauvres. Par conséquent, la mission a encouragé les autorités à les supprimer progressivement et à les remplacer par des programmes de transferts sociaux mieux ciblés.* »

Le FMI a par ailleurs recommandé de faire « *un suivi rapproché des investissements publics d'infrastructure pour en améliorer l'efficacité et la gouvernance* ». « *De même, il convient d'améliorer le climat des affaires afin de promouvoir la participation du secteur privé. La mission a trouvé encourageantes les mesures prises pour mettre en place le Comité national de la dette publique chargé de superviser la stratégie de financement des projets d'investissement public* », indique Mario de Zamaróczy.

En ce qui concerne le secteur financier, le FMI estime que ce secteur est « *handicapé par un certain nombre de petites banques qui devraient faire l'objet sans délai d'une procédure de règlement* ». A cet effet, la mission du FMI a encouragé les autorités camerounaises à « *prendre rapidement des mesures, en coopération avec la Commission bancaire d'Afrique centrale (COBAC), pour protéger les déposants tout en limitant le coût budgétaire de ces mesures. La mission a encouragé les autorités à accélérer les réformes pour améliorer le climat du crédit. Elle a jugé encourageante la mise à la disposition, prévue en juin, des banques et des établissements de microfinance d'une nouvelle base de données pour l'évaluation de la solvabilité.* »

« Pendant la période à venir, la croissance du PIB devrait s'accélérer pour s'établir à environ 4,8% en 2013, et atteindre un rythme de 5,5% par an à moyen terme. »

IL Y A DU SERVICE
DANS L'AIR
La valeur n'attend pas le nombre des années. 1 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez serein, voyagez Camair-co.
Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.
www.camair-co.cm
Camair-Co
L'étoile du Cameroun

La Fondation EMA
présente

IXÈME EMA INVEST

3-4 octobre 2013 à Genève, Suisse

Avec

« Ce que la place de Genève peut apporter à l'Afrique. Et réciproquement. »

Hôte d'honneur : le Cameroun

01

- **AGRICULTURE**
  Valoriser les immenses espaces de terres arables et développer une industrie agroalimentaire

02

- **INDUSTRIES**
  Transformer les matières premières pour gagner de la valeur ajoutée

03

- **SERVICES**
  Favoriser l'innovation et la créativité

04

- **GESTION PUBLIQUE**
  Sécuriser l'environnement des affaires et promouvoir l'égalité des chances